

DOSSIER N°RG :

CABINET :

MAJEUR/E PROTEGE/E :

REQUETE AUX FINS DE MISE EN LOCATION D'UN BIEN IMMOBILIER
(résidence principale ou secondaire)

Nom et prénom de la / des personne/s habilitée/s à représenter la personne protégée, auteur/s de la requête :

La personne protégée est propriétaire d'un bien immobilier situé au (*adresse, numéro de lots, superficie, cave, parking*) :

La personne protégée est propriétaire d'un bien immobilier situé au (*adresse, numéro de lots, superficie, cave, parking*) :

Je / Nous sollicite / sollicitons l'autorisation de conclure au nom de la personne protégée un contrat de location portant sur ce bien immobilier qui constitue sa résidence principale ou secondaire moyennant un loyer mensuel de :

Nous joignons à la requête deux attestations établies par deux professionnels de l'immobilier (agences immobilières ou notaires) fixant le montant du loyer.

Attention : si le bien immobilier était la résidence principale ou secondaire de la personne protégée avant son admission dans un établissement (hôpital en long séjour, maison de retraite, EHPAD...), il est nécessaire d'adresser avec cette requête l'avis préalable d'un médecin n'exerçant pas une fonction ou n'occupant pas un emploi dans l'établissement dans lequel la personne protégée est accueillie, sur le maintien à domicile (article 426 du code civil).

Cette mise en location est nécessaire pour :

couvrir les besoins courants de la personne protégée évalués à :

(*montant du déficit mensuel - joindre un budget prévisionnel annuel*)

assurer les dépenses ponctuelles suivantes : (*désigner la nature de chaque dépense et son montant*)

autre (*affectations éventuelles à préciser et chiffrer*)

Conformément à l'article 427 du code civil, les montants des loyers perçus seront versés sur le compte de la personne protégée ouvert auprès de (*établissement*)

sous le numéro (n° du compte bancaire à créditer)

Fait le :

Signature de la/des personne/s habilitée/s :

ORDONNANCE

n° de minute :

Nous.....juge des tutelles, assisté/e de.....greffier/ère ;

Vu la requête qui précède,

Vu l'article 426 du code civil,

Tribunal judiciaire de Paris

Parvis du tribunal de Paris, Pôle civil de proximité, Service de la protection des majeurs 75859 PARIS CEDEX 17

Téléphone : 01.87.27.95.00 Fax : 01.87.27.95.41 Adresse électronique : accueil.tutelles.ti-paris@justice.fr

Rejetons la requête pour les motifs suivants :

Acceptons la requête qui apparaît conforme aux intérêts de la personne protégée,

Autorisons la mise en location du bien cité dans la requête ci-dessus au prix minimum de

Disons que le montant des loyers sera versé sur un compte ouvert au nom de la personne protégée ;

Autorisons la/les personnes/e habilitée/s à libérer le dit bien des meubles le garnissant selon les termes de la requête ;

Rappelons que les souvenirs, les objets à caractère personnel, ceux indispensables aux personnes handicapées ou destinés aux soins des personnes malades seront gardés à la disposition de la personne protégée ;

Disons que la présente ordonnance sera caduque à l'expiration d'un délai d'un an à compter de sa notification ;

Rappelons que l'exécution provisoire de la présente décision est de droit ;

Disons que la présente ordonnance sera notifiée à :

Fait au tribunal judiciaire de Paris, le
Le greffier

Le juge des tutelles